

LEGAL INTERIM MANAGEMENT

VIALEGIS
LEGAL STAFFING SOLUTIONS





À PROPOS DE

LEGAL INTERIM
MANAGEMENT **04**

LES AVANTAGES **05**

TRAVAILLER AVEC
VIALEGIS **07**

COMMENT FAIRE
POUR DÉMARRER ? **09**

STATUT **11**

RESPONSABILITÉ
PROFESSIONNELLE **12**

ÉQUIPE **13**

LEGAL INTERIM MANAGEMENT

INTÉRESSANT POUR VOUS ?

Vous êtes avocat et vous souhaitez goûter à la vie d'avocat d'affaires. Pour mieux comprendre votre propre clientèle, élargir vos connaissances, développer votre réseau ou peut-être parce que vous envisagez de passer vous-même dans le monde de l'entreprise.

Vous êtes juriste d'entreprise, notaire ou expert en compliance et vous souhaitez mettre vos connaissances et votre expertise à la disposition de différents clients. Vous souhaitez bénéficier d'une certaine flexibilité et de la liberté d'explorer différents secteurs et branches du droit.

Ça vous parle ? Dans ce cas, le legal interim management est peut-être fait pour vous.

Saviez-vous que le legal interim management est devenu une alternative de carrière à part entière en Belgique ?

QU'EST-CE QUE LE LEGAL INTERIM MANAGEMENT ?

Le legal interim management (ou "LIM" en abrégé) fait référence au concept selon lequel des avocats apportent un soutien temporaire à des entreprises, à des études notariales et à des cabinets d'avocats, principalement sur une base indépendante. Il s'agit souvent d'un travail de remplacement durant des absences : pour cause de maladie, de congé de maternité, dans l'attente d'un recrutement permanent ou pour faire face à des pics de travail. Les legal interim managers sont également appelés à intervenir sur des projets nécessitant une expertise spécifique (par exemple, la mise en œuvre de lignes directrices, des projets en compliance, la mise en place d'une data room,...).

AVANTAGES

VARIÉTÉ

En legal interim management, la variété est clé. Chaque mission est différente. Chaque client est différent. De nouvelles personnes, un nouvel environnement, un nouveau départ, de nouvelles perspectives. Êtes-vous prêt pour cela ?

GRANDIR

À court terme, vous développez votre expérience. Vous évoluez rapidement, tant au niveau de votre carrière qu'humainement parlant.

RÉSEAU

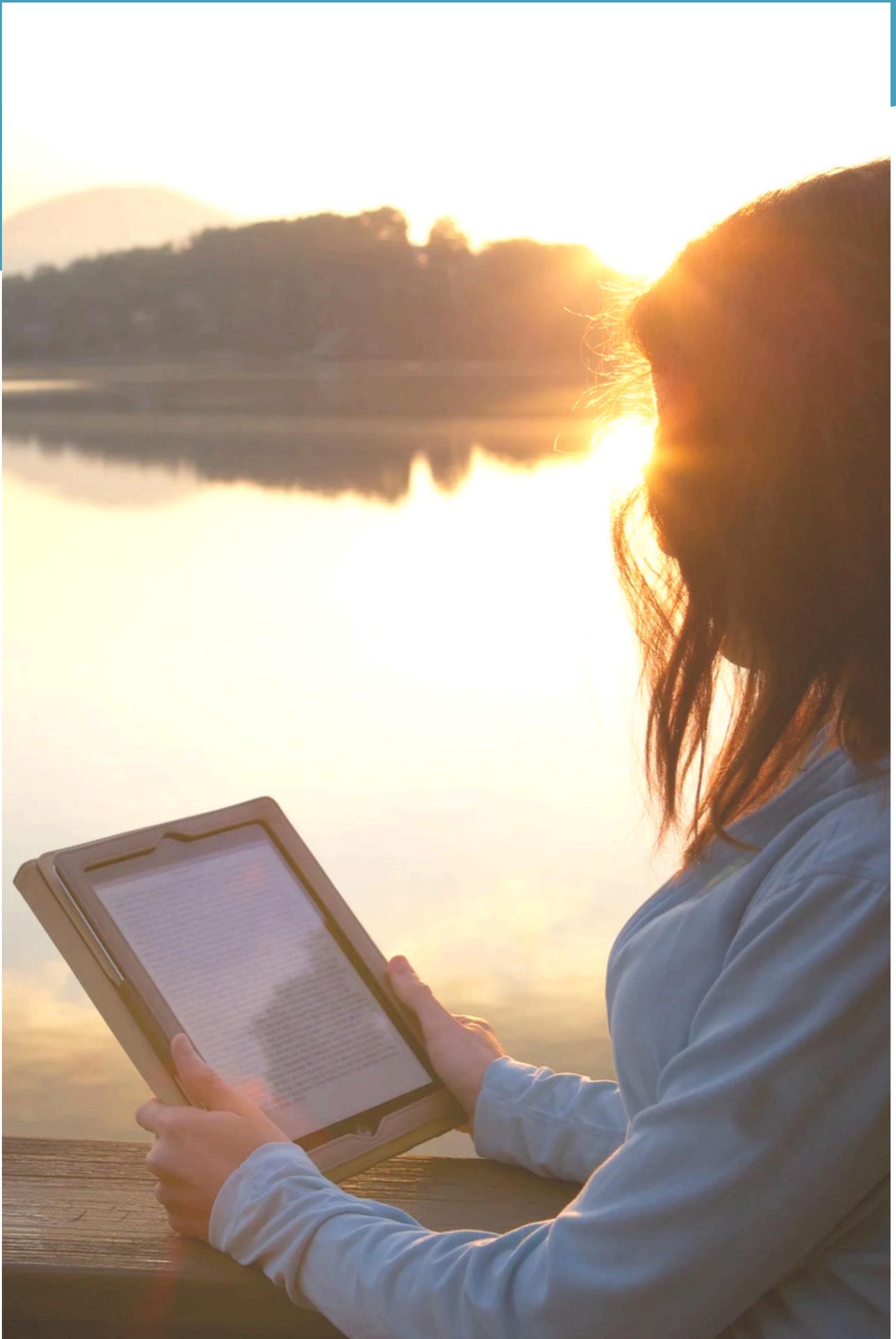
Grâce à notre réseau, vous entrez en contact avec des entreprises passionnantes, des cabinets d'avocats de premier plan et des études notariales performantes qui donneront un coup de pouce à votre carrière. Vous entrez en contact avec des professionnels intéressants du secteur juridique.

FINANCIER

Chaque mois, vous facturez à Vialegis vos honoraires journaliers convenus à l'avance, et en fonction du nombre de jours prestés. Nous veillons à ce que votre facture soit payée correctement et en temps voulu, via notre système d'auto-facturation.

LIBERTÉ ET FLEXIBILITÉ

Vous décidez du nombre de projets que vous réalisez et du régime de travail qui vous convient. Une pause estivale ? Un long voyage entre deux projets ? Tout est possible.



TRAVAILLER AVEC VIALEGIS

APPROCHE PERSONNELLE BASÉE SUR NOS PROPRES EXPÉRIENCES

Une équipe expérimentée, composée d'anciens juristes, d'avocats et de legal interim managers qui, chacun de leur côté, réfléchissent avec vous à vos besoins et à vos ambitions et vous guident à chaque étape du processus.

RÉSEAU

En tant que leader du marché et premier intervenant en Belgique, Vialegis dispose d'un réseau très étendu et bien entretenu. Nous nous efforçons de vous proposer le plus grand nombre possible de projets intéressants.

CONNAISSANCE DU MARCHÉ

La connaissance du marché est essentielle dans notre secteur. Nous suivons de près toutes les évolutions et partageons nos conclusions avec vous.

EVENEMENTS

Vous pourrez échanger vos expériences avec d'autres legal interim managers lors de notre événement annuel, tout en dégustant un repas et une boisson dans un lieu inspirant.

UNE EXPÉRIENCE INTERNATIONALE ?

Saviez-vous que Vialegis est également présent en Allemagne, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Espagne ? Vous souhaitez acquérir une expérience à l'étranger ? Faites-le nous savoir et nous examinerons ensemble les possibilités.



COMMENT FAIRE POUR DÉMARRER ?



INTEGRATION

Envoyez-nous **vos** CV par l'un des moyens suivants :

- Remplissez le formulaire sur notre site web www.vialegis.be.
- Envoyez un courriel à info@vialegis.be
- Contactez nous sur LinkedIn [@Vialegis](https://www.linkedin.com/company/vialegis)
- Appelez le +32 2 290 23 50

Vous serez contacté dans les **48 heures** par l'un de nos consultants pour un entretien individuel. Cela peut se faire sous forme digitale, dans nos bureaux ou près de chez vous. Prévoyez environ une heure pour l'entretien.

Au cours de l'entretien, nous examinerons **vos** expérience professionnelle, vos ambitions et votre disponibilité, et nous déterminerons ensemble si le legal interim management est une voie intéressante pour vous.

Vous serez alors intégré à **notre** base de données et serez tenu informé des missions qui correspondent à votre profil.

UN MATCH

Vous recevrez des **propositions de missions**, qui tiendront compte de votre expérience, de votre disponibilité, de votre personnalité et de votre localisation.

En cas d'intérêt, une brève consultation (par téléphone ou par e-mail) est suivie d'**une présentation officielle** au client.

Si le client est intéressé par votre profil, un premier entretien aura lieu sur place. La nature et la durée de cet entretien dépendent de la culture de l'entreprise, parfois la procédure est courte et informelle, parfois elle peut être formelle et longue (plusieurs entretiens et/ou un testing juridique)

Après cet entretien, nous assurons un suivi et un retour d'information.



DÉMARRAGE

Félicitations. Le client souhaite collaborer avec vous ! La date de début et toute autre modalité sont fixées dans un **contrat**. L'établissement du contrat et le suivi (administratif) sont assurés par Vialegis. La facturation se fait via la plateforme de facturation de Vialegis, qui vous permet d'enregistrer efficacement vos heures de travail et vos dépenses chaque mois.

Pendant la mission, il y a un certain nombre de moments de contact au cours desquels nous évaluons l'avancement de la collaboration.

À la fin d'une mission de legal interim, une évaluation est effectuée et un retour d'information est communiqué.

STATUT

La plupart des legal interim manager ont un statut d'indépendant. Travaillez-vous encore actuellement en tant qu'employé(e)? Le passage au statut d'indépendant implique un certain nombre d'adaptations administratives.

En tant que travailleur indépendant, il est important de bénéficier d'un bon encadrement. Un bon comptable est crucial à cet égard. Nous avons pris contact avec un cabinet d'experts-comptables jeune, dynamique et de grande qualité qui guidera votre démarrage de A à Z mais qui sera également un conseiller confidentiel pour toutes vos questions financières par la suite.

Pour vous aider dans votre démarche, Vialegis a déjà négocié une belle remise de départ pour vous (il suffit de mentionner que vous venez via Vialegis) :

info@proctifin.be
www.proctifin.be
+32 3 291 52 08

RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE



Pendant la durée d'un projet, vous devez être assuré pour les fautes professionnelles. Une copie de votre police d'assurance professionnelle vous sera demandée au début de la mission.

Vous n'avez pas encore d'assurance responsabilité professionnelle ?
Veuillez vérifier les possibilités auprès de votre courtier d'assurance.

Un grand nombre de nos legal interim managers sont affiliés à Induver :

Induver

Justitiestraat 30

2000 Anvers

Tel +32 3 241 06 06

www.induver.be



Valérie Hofman

CEO / Director Legal Interim
Management
valerie.hofman@vialegis.be
+32 486 22 32 91



Céline Chomé

Legal Recruitment Partner
Legal Interim Management / HR
celine.chome@vialegis.be
+32 475 96 82 46



Kathy Mommen

Legal Recruitment Partner
Legal Interim Management
kathy.mommen@vialegis.be
+32 486 49 58 47



Nathalie Vanoverberghe

Legal Recruitment Partner
Legal Interim Management
nathalie.vanoverberghe@vialegis.be
+32 477 79 74 87



CONVAINCU(E)?

Prenez contact sans engagement.
Nous sommes impatients de vous rencontrer !!

VIALEGIS

LEGAL STAFFING SOLUTIONS



VIALEGIS NV/SA

Bloomz Building, Lambroekstraat 5A - 1831 Diegem

info@vialegis.be | www.vialegis.be | Tel +32 2 290 23 50



HOUSE OF HR